



AAPPMA Saint Didier en Velay et sa région

Rapport d'activités année 2022

Réunions du Conseil d'Administration.

Le CA s'est réuni 6 fois en 2022.

Le 26 janvier 2022:

- Organisation de la saison 2022 au plan d'eau,
- Film du centenaire,
- Election CA Fédération départementale,
- Commission de contrôle de l'AAPPMA,
- Bilan de la délivrance des cartes de pêche 2021.

Le 31 mars 2022 :

- Bilan de l'ouverture 2022,
- Suivi du placement des cartes de pêche,
- Nettoyage sur la Semène,
- Petites pollutions et nuisances,
- Travaux d'entretien du chalet.

Le 12 mai 2022:

- Suivi du placement des cartes de pêche,
- Fête de la pêche du 28 mai,
- Suivi des dossiers en cours (érosion de berge, rencontre avec le Pdt de la Comcom, barrage de Firminy, ZA de Bramard, animation périscolaire).

Le 30 août 2022 :

- Point sur le Film du centenaire,
- Suivi du placement des cartes de pêche,
- Forum des associations St Didier et la Séauve,
- Pêches d'inventaires et de sauvetage,
- Conséquences de la sécheresse 2022,
- Vidange du plan d'eau.

Le 6 octobre 2022 :

- Travaux EPAGE ruisseau de la Mure,
- Réglementation départementale de la pêche pour 2023,
- Réunion des présidents d'AAPPMA,
- Travaux d'entretien du chalet,
- Vidange du plan d'eau.

Le 13 décembre 2022 :

- Travaux du plan d'eau,
- Point sur le film du centenaire,
- Assemblée générale 2022,
- Communication aux adhérents,
- Bilan de la délivrance des cartes de pêche 2022.

Effectifs 2022.

423 cartes de pêche ont été délivrées par l'AAPPMA ce qui représente une baisse de 9,3 % par rapport à 2021. Ces 423 cartes ont été prises par 413 pêcheurs.

Interfédérales	: 169	soit plus 4	+ 2,4 %
Majeures	: 44	soit moins 4	- 8,3 %
Femmes	: 18	soit moins 2	- 10 %
Mineurs	: 35	soit moins 4	- 10,3 %
Moins de 12 ans	: 92	soit moins 43	- 31,9 %
Hebdomadaires	: 0	soit moins 6	nc
Journalières	: 65	soit plus 12	+ 22,6 %
TOTAL	: 423	soit une baisse de 43 cartes	- 9,3%.

La répartition des cartes de pêche 2022 est à analyser avec le prisme de la situation hydrologique de cette année de sécheresse record, localement il faut ajouter l'importante dégradation de la qualité de l'eau du plan d'eau avec une mortalité de poissons ayant eu comme résultat l'absence d'animation pêche au niveau du Camping de la Fressange.

Si le nombre de carte des membres actifs (cartes inter-fédérales, départementales, femmes et personnes mineures) reste stable, la baisse de cartes découverte moins de 12 ans est de 32 %, nous n'avons placé aucune carte hebdomadaire, mais la progression des cartes journalières indique un transfert de pêcheurs adultes de la carte annuelle vers une carte à la journée.

En comparant avec le niveau départemental notre AAPPMA se porte bien pour les cartes annuelles adultes alors que la baisse de ce type de cartes est de plus de 7 % en Haute-Loire, à l'inverse le nombre de cartes « découverte enfant » reste stable au niveau départemental.

Sur les 423 cartes de pêche :

- 109 soit 25,8 % ont été délivrées par nos dépositaires,
- 88 soit 20,8 % ont été délivrées par l'AAPPMA,
- 226 soit 53,4 % ont été prises du domicile du pêcheur.

Les 266 pêcheurs ayant pris une carte annuelle (hors carte découverte moins de 12 ans) dans notre AAPPMA se répartissent comme ceci :

61	soit 22,9%	résident dans la Loire.
19	soit 7,2 %	résident dans un autre département.
186	soit 69,9%	résident en Haute-Loire.

Sur les 266 pêcheurs ayant pris une carte annuelle (hors carte découverte moins de 12 ans), 186 résident en Haute-Loire dont 28 à la Séauve, 8 à St Victor, 55 à St Just-Malmont, 1 à St Romain Lachalm et 51 à St Didier soit 80,1% dans notre zone d'influence.

187 pêcheurs sont venus grossir les rangs de l'AAPPMA en 2021 dont 118 n'avaient jamais été adhérents à notre AAPPMA.

230 pêcheurs qui avaient pris leur carte en 2021 n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2022.

Cet important « turn-over » ne doit pas faire oublier que 178 pêcheurs ont pris leur carte 3 années consécutives (2020, 2021 et 2022) auprès des dépositaires de l'AAPPMA et 228 soit plus de 55 % ont pris leur carte de pêche en 2021 et 2022.

Communication auprès de nos adhérents.

Au tout début 2022, tous nos adhérents de 2021 ont reçus par mail ou par courrier « L'Echo de la Semène N°4 ».

Au fil de la saison, nous adressons un mail à tous les pêcheurs qui prennent leur carte de pêche depuis leur domicile ; dans ce message nous les remercions et nous les informons pour qu'ils puissent se procurer le dépliant de la Fédération de Haute-Loire.

Fin juin 2022, « L'Echo de la Semène N° 5 » a été adressé par mail, il est en ligne sur notre site internet.

Empoisonnement.

Nous avons poursuivi notre gestion patrimoniale, ce qui nous interdit tant les alevinages que les lâchers de truites adultes. Ceci dans le but de préserver la souche sauvage qui naît, croît et se reproduit naturellement dans la Semène, l'Echapre et leurs affluents.

Nous avons lâché 260 kg de truites dans le plan d'eau pour permettre aux pêcheurs qui le souhaitent de trouver des truites

280 truites arc-en-ciel ont été capturées durant les 5 dimanches matin du 6 février au 6 mars.

Pollutions, incidents.

Une pollution sur La Gampille par du lixiviat provenant de la décharge du SICTOM va permettre à notre AAPPMA de percevoir une indemnisation.

Les faibles débits au printemps nous ont permis de constater des rejets sur le ruisseau sous la caserne des pompiers de St Didier et sur le ruisseau chemin du Mont.

Les déversoirs d'orage constituent toujours des risques de pollution comme en aval du plan d'eau en juin et en amont ayant entraîné une mortalité importante de poissons blancs au plan d'eau.

Des eaux usées parasites vers le jeu de boules de La Séauve ont été constatées.

Travaux.

- **Le 20 février**, 7 bénévoles de l'AAPPMA ont nettoyé la rive gauche de la Semène en amont de l'ancienne levée de chaplat.
- **Le 30 avril**, 9 bénévoles de l'AAPPMA ont débroussaillé la rive droite Semène au Crouzet. Le débit était très faible, nous avons observé les juvéniles, une éclosion et des gobages.
- **Septembre octobre**, suivi des travaux hydromorphologiques réalisés par l'EPAGE Loire Lignon sur le ruisseau de la Mure.
- **Restauration de berges à Vial**, rencontre avec le propriétaire riverain en février puis en octobre pour des travaux dont la réalisation est prévue par l'EPAGE en 2023.
- **Vidange du plan d'eau de St Didier**, 13 bénévoles de l'AAPPMA ont participé à la vidange les 20, 21 et 22 octobre.

Fête de la Pêche.

Enfin après l'épisode Covid nous avons organisé une Fête de la Pêche normale le 28 mai.

45 enfants ont participé à cette manifestation, nous avons délivré 24 cartes gratuites dans le cadre de la campagne de promotion mise en place par la Fédération départementale.

Les jeunes pêcheurs ont apprécié le goûter offert par l'AAPPMA.

Les bénévoles de l'AAPPMA ont été aidés par les élèves de l'APN Gorges de la Loire encadrés par leur animateur Sylvain BEAL.

Participation de l'AAPPMA aux réunions diverses.

- Assemblée générale du CPSFV le 28 janvier,
- Assemblée générale de la Fédération de Haute-Loire le 5 mars,
- Assemblée générale électorale de la Fédération de Haute-Loire le 26 mars,
- Rencontre avec le commissaire enquêteur sur la ZA de Bramard le 30 mai,
- Forum des associations de La Séauve le 2 septembre,
- Forum des associations de St Didier le 3 septembre,
- Réunion d'automne des présidents de Haute-Loire le 29 octobre,
- Assemblée générale du CPSFV le 25 novembre,
- Réunion publique sur l'eau organisée par les élèves de l'ISVT le 6 décembre.

Investissement de l'AAPPMA sur l'eau et la pêche.

- Animation sur la flore et la ripisylve avec le périscolaire de La Séauve le 5 avril,
- Aide à l'école de pêche du CPSFV le 23 avril,
- Animation sur l'eau et ce qui vit dans l'eau avec le périscolaire de La Séauve le 31 mai ?

Débits de la Semène (à partir de la station du Crouzet)

Après 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 constitue la huitième année consécutive de déficit d'écoulement sur le BV de la Semène.

2022 est l'année de tous les records, la température moyenne est la plus élevée depuis que les mesures existent. Pour nous ce qui nous importe pour la biodiversité et la pratique de la pêche c'est le débit des cours d'eau, et la aussi 2022 est l'année du plus faible débit depuis la mise en service de la station de mesure du Crouzet en 1963.

La moyenne des débits mensuels, mesurés au Crouzet depuis 1963, s'établit à 1 804 litres par seconde, le débit moyen de l'année 2022 lui s'élève à 633 litres par seconde soit 35,1 % de la moyenne.

Cette année 2022, les débits mensuels ont été en dessous de la moyenne interannuelle tous les mois sans exception. Si l'on compare mois par mois le débit 2022 par rapport à la moyenne mensuelle voilà le résultat sur les mois habituellement les plus favorables pour la pêche : mars 28 % de la normale, avril 40 %, mai 16 %, juin 11 % et septembre 22 %.

L'étiage le plus sévère (jour du débit le plus faible de l'année) était le 13 août avec 25 litres par seconde au Crouzet. Le 16 décembre le débit le plus important était de 3,1 m³ par seconde, le débit instantané le plus haut a été mesuré le 15 décembre avec 4,8 m³ par sec.

Début août nous avons fait le tour des ruisseaux de notre zone de responsabilité, la Genouille, le Cotonas et les ruisseaux des Préaux, de la Mure, de la Rivalière et de la Rullière ont séché plus ou moins longtemps, Les autres disposaient d'un débit très faible. Si aucune mortalité n'a été constaté sur la Semène, des mortalités de truites et d'écrevisses à pieds blancs ont été constatées sur les ruisseaux.

Une station de l'association « infoclimat » existe à St Didier depuis 2013. Nous pouvons constater que les précipitations de 2022 sont inférieures de près de 30 % par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

L'analyse des carnets de captures

Cela fait 24 ans que nous avons mis en place les carnets de captures sur l'AAPPMA. Ces carnets remontent ensuite à la Fédération, nous disposons de données importantes sur la Semène ce qui nous permet de poursuivre notre travail de suivi de la population des truites fario de la Semène.

En 2022 à ce jour nous avons analysé un échantillon de 277 truites fario sauvages sur la Semène, c'est le nombre le plus faible depuis 1999, la sévérité des étiages de cette saison ont fait que le nombre de sorties a sérieusement diminué. De plus on ressent une lassitude de certains pêcheurs volontaires.

En 2022

Les truites de moins de 19 cm	représentent :	153 poissons	soit 55,2 % du total
Les truites de 19 à 23 cm	représentent :	100 poissons	soit 36,1 % du total
Les truites de 24 cm et au dessus	représentent :	24 poissons	soit 8,7 % du total

Seulement 7 pêcheurs volontaires ont rendu leur carnet, il est important de continuer. Nous demandons encore plus de volontaires pour remplir les carnets de captures, les faire remonter et ainsi conforter notre analyse et ce d'autant plus que nous ne disposerons plus de pêches électriques tous les ans..

Les pêches électriques dans la Semène et autres ruisseaux.

Comme tous les deux ans une pêche a été réalisée le 20 juillet 2022 sur la station de Vial (station suivie depuis 2005), avec les moyens techniques et humains des Fédérations de pêche de la Loire et de la Haute-Loire. Cette station fait partie du « Réseau Départemental Piscicole » (RDP) de la Fédération de Haute-Loire.

Vial : station de 72 mètres de long pour une surface d'environ 542 m² :

410 truites
16 goujons
178 loches franches
528 vairons
7 écrevisses américaines.

Sur les 410 truites capturées 222 étaient des juvéniles (54,2%) cela traduit une bonne reproduction. Le pyramidage des cohortes de truites sur cette station est normal.

La densité est de 7 562 truites à l'hectare, la biomasse de 145 kg à l'hectare, ces résultats sont excellents et bien au dessus de la moyenne observée sur cette station depuis 2005 (soit 15 fois) et sur la moyenne des rivières comparables du massif Central. La population salmonicole de la Semène est excellente.

Dans le cadre de la sécurisation du barrage de Firminy des pêches de sauvetage ont été réalisées.

Le 27 avril la Fédération de la Loire en aval du barrage, 290 truites (60 à 260 mm).

Le 16 mai la Fédération de la Haute-Loire en amont du barrage vers le bassin de dé sablage, 342 truites (70 à 245 mm).

Ensuite une pêche de sauvetage réalisée par un pêcheur professionnel les 23, 24 et 25 mai dans la retenue a permis de récupérer près de 200 kg de poissons dont 88 kg de sandres qui avec les carpes, tanches, grémilles, perches ont rejoint la Loire au Pertuiset.

Dans le ruisseau de la Mure suite aux travaux réalisés par l'EPAGE Loire Lignon une pêche de sauvetage a eu lieu le 4 octobre par la Fédération de Haute-Loire seuls une dizaine de vairons ont été capturés et transférés au dessus des travaux.

Nous avons participé à un recensement de moules perlières sur le bief d'alimentation de la station de potabilisation de la Clare exploitée par la société Véolia. Cette prospection était organisée par l'EPAGE Loire Lignon.

Surveillance des frayères

Nous ne maîtrisons pas tous les éléments, la faiblesse des débits de novembre et sans doute la température de l'eau trop élevée ont modifier le calendrier habituel. Les truites ont commencer à se regrouper et effectuer les premières grattées vers le 8 novembre, vers le 20 novembre les poissons étaient en pleine activité. La fraie s'est terminée les 1r jours de décembre.